



**SAINT GILLES
CROIX DE VIE**

Monsieur Gérard GIMBRETIERE
Commissaire enquêteur – enquête publique
RD6
Mairie d'Aizenay
Avenue de Verdun – BP 27
85 190 AIZENAY

Saint Gilles Croix de Vie, le 27 FEV. 2026

Dossier suivi par : Justine LOIZEAU
Direction de l'aménagement et du développement durable
Téléphone : 02 51 55 79 69
Courriel : jloizeau@saintgillescroixdevie.fr
N/Ref : FB/SB/JL – 2026-fev-SU/010

Objet : Contribution à l'enquête publique liée aux travaux d'aménagement de la RD6

Monsieur,

Dans le cadre de l'enquête publique en cours concernant les travaux d'aménagement de la RD6, la Commune de Saint Gilles Croix de Vie émet un avis favorable à ce projet tel que mené par le Conseil Départemental de la Vendée.

Avec son positionnement dans l'unité centrale urbaine du Pays de Saint Gilles Croix de Vie et son rayonnement en tant que polarité touristique du littoral vendéen, la Commune va bénéficier de ce projet pour asseoir son rôle moteur. La création de zones de dépassement entre Aizenay et Saint Gilles Croix de Vie devrait améliorer la qualité de circulation notamment en moyenne et haute saison sur cet axe très emprunté notamment pour les trajets domicile-travail, par les acteurs économiques et avec des flux touristiques présents sur une période de plus en plus large. Le projet répondra de fait à l'enjeu inscrit dans l'axe 7 du Projet d'Aménagement et de Développement Durable du PLU de Saint Gilles Croix de Vie, consistant à rendre plus lisible et efficace la connexion entre la Ville Préfecture de la Roche sur Yon et Saint Gilles Croix de Vie.

Plus localement, le projet s'inscrit pleinement dans la dynamique en cours sur la section en agglomération de la RD6 à Saint Gilles Croix de Vie dont l'ancrage économique reste majeur pour notre territoire, avec la zone d'activité de la Bégaudière, et aussi avec l'accroissement de l'offre de commerces de proximité sur cet axe et l'amorce des premières constructions sur la ZAC la Croix où 740 logements sont programmés. Tous ces habitants, employés, fournisseurs, visiteurs pourront bénéficier d'une connexion plus qualitative avec les communes de l'agglomération desservies par la RD6 et les polarités d'Aizenay et la Roche sur Yon.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

François BLANCHET

